



Tél : 01.76.82.64.52  
cgtflins@free.fr

# Loi travail...



*On lâche rien, on lâche rien !*

Mardi 14 juin, des centaines de milliers de travailleurs ont fait grève et ont manifesté à Paris, mais aussi dans les grandes villes du pays pour dire « **NON ! à la loi travail** ».

**La quasi-totalité des travailleurs du pays rejette cette loi scélérate qui voudrait nous ramener un siècle en arrière lorsqu'il n'existait pas de Conventions Collectives.**

- Des accords négociés entreprise par entreprise et pouvant être inférieurs à la loi
- Le licenciement pour les salariés qui refuseraient une modification de leur contrat de travail, sans possibilité de recours aux tribunaux
- Les heures supplémentaires calculées sur l'année et pouvant être rémunérées 10%
- La facilitation des licenciements pour les entreprises

On pourrait croire que c'est là le projet de loi de Pierre GATTAZ et du MEDEF... D'ailleurs ça l'est, mais repris et défendu par le gouvernement de VALLS !

C'est pour cela que ce petit monsieur s'en prend aux grévistes et à la CGT.

**Le gouvernement tente de « noyer le poisson » en parlant des casseurs pour éviter de parler du fond du texte et de la régression sociale qu'il représente. La CGT pas : Nous parlons du retrait de cette loi !**

**Voici la réaction de la CGT aux propos inacceptables du Premier Ministre Manuel Valls**

*Le Premier Ministre vient d'accuser la CGT d'être responsable des violences intervenues en marge de la manifestation nationale du 14 juin, à Paris, contre le projet de loi travail.*

*La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que cette mobilisation, comme les précédentes, n'a pas été organisée par la CGT mais par 7 organisations syndicales de salariés et de jeunesse qui, depuis 4 mois, dans l'unité, demandent le retrait de ce texte régressif.*

*Quelle est la réalité des faits ? C'est en marge du cortège de cette manifestation, déposée par les organisations et validée par la Préfecture de police de Paris, que des bandes de casseurs se sont à nouveau livrées à des exactions que la CGT a d'ailleurs condamnées officiellement, une fois de plus, dans son communiqué national.*

*Le Premier Ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.*

*La CGT souligne le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive.*

*En conscience et prenant en compte les informations données par les services de la Préfecture, les organisations syndicales ont fait le choix de ne pas aller jusqu'au bout du parcours prévu, malgré la frustration légitime des participants, pour ne pas les exposer davantage à la violence et aux incidents générés par des éléments extérieurs.*

*Face à cette contrainte, une fois encore, l'ensemble des services d'ordre des organisations ont su créer et mettre en œuvre les conditions pour que les participants, venus de toute la France, puissent rejoindre leurs moyens de transport.*

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que, comme il n'est pas de la responsabilité des supporters d'assurer la sécurité dans et autour des stades de l'euro de football, de la même façon il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police.

Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois.

Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.

Montreuil, le 15 juin 2016

**D'autres grèves et manifestations vont être organisées les 23 et 28 juin pour rejeter cette loi d'un autre siècle.**

**La CGT RENAULT Flins participera à toutes ces journées d'actions.**

## Confidentialité sur l'usine

La CGT a demandé l'intervention de l'Inspecteur du travail suite aux mesures dites "de confidentialité" mises en place par la direction : **Signature d'un document et mise des téléphones portables dans un sachet plastique.**

L'inspecteur du travail a écrit à la direction notamment pour lui dire qu'elle n'avait pas respecté les règles pour imposer ces mesures, qu'elles étaient excessives et lui a demandé des explications.

La direction se justifie auprès de l'Inspection du travail en disant :

- qu'il s'agit d'une « *mesure temporaire* »
- que la « *mise sous sachet plastique transparent n'entrave en aucun cas la possibilité qu'ont nos collaborateurs de téléphoner ou de recevoir des appels...* »
- « *de même leur inobservation... n'entraînera en aucun cas l'engagement d'une procédure disciplinaire. C'est pourquoi nos instances n'ont pas été consultées* ».

**Cela, la direction avait juste "oublié" de le dire aux salariés !**

## Bt LA : La direction nous doit le respect !

Vendredi après-midi, les travailleurs du LA ont débrayé contre le comportement du CU. Ce chef habituellement au LH avait déjà fait parler de lui en raison de son attitude déplacée. Ses supérieurs et lui-même ont déjà été alertés mais ça n'a rien changé.

Il parle mal aux travailleurs, tient des propos familiers. Il est provocant avec un ton agressif voire à la limite injurieux.

Il tente de créer une mauvaise ambiance en semant la zizanie entre nous.

Les travailleurs lui ont dit collectivement ce qu'ils en pensaient. Ils lui ont aussi dit qu'ils ne toléreraient plus cela à l'avenir.

**A bon entendeur...**